

Division des examens et concours
DEC 4

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE REIMS

- VU** l'arrêté du 20 décembre 2010 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs de classe supérieure ou grade analogue des administrations de l'Etat et de certains corps analogues ;
- VU** l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- VU** l'arrêté du 28 janvier 2026 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

ARRÊTE :

Article 1 :

Le jury des concours externe et interne pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dans l'académie de Reims, au titre de la session 2026, est constitué comme suit :

Président

Stéphane Lainé, secrétaire général de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Aube ;

Vice-Président

Ludwig Merenne, directeur adjoint des affaires juridiques de l'université de Reims Champagne-Ardenne ;

Membres du jury

Charles Delerm, chef du service de la division des personnels enseignants à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Aube ;

Nathalie Denis, proviseure adjointe du lycée Gabriel Voisin de Troyes ;

Nadia Voillequin, principale du collège des Roises de Piney ;

Laurent Gadré, principal du collège Marie-Hélène Cardot de Douzy ;

Sarah Fant, secrétaire générale du collège Jean Moulin de Saint-Memmie ;


Pascal Anger, chef de la division des moyens généraux au rectorat de Reims ;

Florian Bindner, secrétaire général du collège Robert Schuman de Reims.

Article 2 :

Madame la cheffe de la division des examens et concours de l'académie de Reims est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur et par délégation
la secrétaire générale
de l'académie de Reims
Fait à Reims, le 05 février 2026


Valerie RINSET
Vincent Stanek